

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Constitutive
Société d'étude de la nature des Mauges

Le quinze mars mil neuf cent quatre-vingt-sept, à vingt heures trente, les personnes ci-après désignées se sont réunies en assemblée générale constitutive à la salle municipale de Beaupréau, Maine-et-Loire.

Présents

- M. Jean DARME
- Mme Vanessa ATAL
- M. René NUPHARE
- Mme Anna PHÈLE
- M. Hugo NAGRE
- Mme Anna COLUTHE
- M. Élie CRYSSÉ
- Mme Léonie GELE

Les personnes présentes décident de constituer une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

ORDRE DU JOUR

1. Constitution de l'association ;
2. Adoption des statuts ;
3. Désignation des membres du Conseil d'Administration ;
4. Fixation du montant de la cotisation annuelle ;
5. Questions diverses.

1 – Constitution de l'association

Les membres fondateurs rappellent l'intérêt de créer une structure locale destinée à favoriser l'étude et la protection de la nature dans la région des Mauges.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité de créer une association dénommée :

« Société d'étude de la nature des Mauges »

2 – Adoption des statuts

Le projet de statuts est présenté à l'assemblée.

Après lecture et échanges, les statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3 – Désignation du Conseil d'Administration

Sont élus pour constituer le premier Conseil d'Administration :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| • M. Jean DARME | • Mme Vanessa ATAL |
| • M. René NUPHARE | • Mme Anna PHÈLE |
| • M. Hugo NAGRE | • Mme Anna COLUTHE |
| • M. Élie CRY SSE | • Mme Léonie GELE |

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et désigne :

Bureau de l'association

Président : M. Jean DARME
Vice-présidente : Mme Anna PHÈLE
Secrétaire : Mme Anna COLUTHE
Trésorier : M. Élie CRY SSE

Les membres élus acceptent leurs fonctions.

4 – Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à : 50 francs pour l'année 1987.

5 – Questions diverses

Il est envisagé :

- l'organisation de sorties botaniques et ornithologiques ;
- la réalisation d'un inventaire des espèces locales ;
- l'organisation d'une exposition sur la nature des Mauges à l'automne 1987.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à vingt-deux heures quinze.

Fait à Beaupréau le 15 mars 1987.

Le Président,
Jean DARME

Le Secrétaire,
Anna COLUTHE

